

Guatemala, le 21 février 1972

Guatemala.
Rapport de fin de mission.

1. Etat des relations entre le Guatemala et la Suisse.

Les relations entre notre pays et le Guatemala sont bonnes et ne présentent aucun problème actuellement. Certes, la fermeture de l'Ambassade du Guatemala à Berne, le 1er janvier 1971, ne pouvait être considérée comme une manifestation d'amitié du Guatemala envers notre pays. Mais ce geste ne saurait être interprété comme un acte d'inimitié contre la Suisse. Le budget du Ministère des affaires étrangères du Guatemala est modeste et le Ministre m'avait expliqué peu avant la communication de fermeture, que son gouvernement ne pouvait envisager de maintenir et une Ambassade à Berne et d'ouvrir une mission permanente à Genève. Il a opté finalement pour la seconde solution.

Les relations commerciales sont favorables au Guatemala vu que nous achetons le double de ce que nous lui vendons. Sur le plan de la coopération technique, le Guatemala a bénéficié d'un nombre plus élevé de bourses que les autres pays d'Amérique centrale et nous avons conclu au début de novembre 1970 un accord de développement de l'école régionale de génie sanitaire de l'Université San Carlos, développement qui se fera à l'aide de fonds suisses et de professeurs de notre pays.

2. Colonie suisse.

Les relations entre l'Ambassade et nos compatriotes sont bonnes. Aucun problème en suspens. A noter que ce n'est qu'une minorité de nos compatriotes qui participent à l'activité de la Société suisse de bienfaisance et du Cercle des dames suisses. A relever que cette activité même repose en bonne partie sur l'initiative des collaborateurs et collaboratrices de l'Ambassade. En 1969, l'Ambassade avait pris l'initiative de créer un club de tireurs. Ce projet a rencontré l'accord tant du Département militaire fédéral que du Ministère de la défense nationale du Guatemala. Mais il s'est heurté à la difficulté de conclure une assurance raisonnable contre les accidents et aussi à l'instabilité politique qui s'est traduite notamment par un état de siège prolongé (du 13 novembre 1970 au 22 novembre 1971).

3. a) Dans les six pays d'Amérique centrale, le cercle des personnalités à connaître est petit. C'est la raison pour laquelle je n'ai pas fait de cartothèques. En quelques semaines, le nouveau chef de mission est en mesure d'établir les relations nécessaires. Dans le gouvernement du Président Arana, l'attitude des ministres est généralement bienveillante envers notre pays. Le Vice-président de la République, M. Eduardo Cáceres Lehnhoff, connaît personnellement notre pays qui lui est sympathique. D'une manière générale, il est facile d'entrer en contact avec les ministres, les magistrats et les hauts fonctionnaires.

b) Depuis l'assassinat, le 5 avril 1970, du Comte Karl von Spreti, Ambassadeur d'Allemagne, le Corps diplomatique a fait l'objet de nombreuses mutations. Sur 33 chefs de mission, 22 ont été mutés et trois n'ont pas été remplacés.

c) Les sympathies personnelles jouent un rôle essentiel en Amérique latine, de sorte qu'il est difficile de mentionner telle personnalité plutôt que telle autre.

4. Le chef de mission fait partie automatiquement du Corps diplomatique, auquel il verse Q. 30.-- par trimestre au titre de cotisations et Q. 30.-- par trimestre au titre de contribution aux oeuvres de l'épouse du Président de la République.

L'épouse du chef de mission fait partie des "Epouses des chefs de mission" et à ce titre doit verser, lors du départ définitif d'une de ces dames, une contribution de Q. 10.-- au cadeau d'adieu donné à celle-ci.

L'entrée dans un club plus ou moins sportif est une question de goût personnel; en ce qui me concerne, je n'ai adhéré à aucun de ces clubs.

5. Le Guatemala est un pays où existe la violence politique qui se traduit dans une lutte clandestine que se livrent les organisations d'extrême gauche et d'extrême droite et qui s'est déjà traduite, en ce qui concerne les chefs de mission, par l'assassinat de deux d'entre eux. Il en est résulté une certaine inquiétude et tension qui varient selon les périodes et la sensibilité personnelle.

- 4 -

A cela s'ajoute la criminalité de droit commun qui, bien que ne visant pas les diplomates, ne saurait être sous-estimée. A part cela, le pays est intéressant par son climat, par sa géographie, par sa nature et par son prestigieux passé maya et colonial.

L'Ambassadeur de Suisse

Maier